

01R

938

Achat des Musées Nationaux

Musée des Arts et Traditions Populaires



N.-D. AUXILIATRICE.

LA SAINTE
CONFRÉRIE

O'R
938

OU
CONFÉDÉRATION D'AMOUR
DE NOTRE-DAME

AUXILIATRICE,

Érigée à Munich, par autorité de feu S. Altesse S. Electorale de Baviere, & confirmée par N. S. P. le Pape Innocent XI, le 18 Août 1684, avec des Prières conformes à l'esprit de cette Association.

Traduit de l'Allemand en François, par un Prêtre de ladite Confrérie.

Nouvelle Edition, plus correcte & plus ample que les précédentes.

—
A ROUEN,



Chez
Lib
Gr
A Rouen, chez LEMAITRE, Libraire, Place S. Ouen.

AVERTISSEMENT.

LA Confrérie ou Confédération d'amour, sous le titre de *Notre-Dame Auxiliatrice* (*), a fait des progrès si rapides, pendant les cinq premières années de son institution, & s'est depuis augmentée d'une manière si prodigieuse, que dès l'an 1738, on y comptoit plus de 400,000 personnes, tant Ecclésiastiques & Réguliers, que Laïques. Entre les Ecclésiastiques & Réguliers, il y avoit quatorze Cardinaux, six Archevêques, vingt-quatre Evêques, plusieurs Généraux d'Ordre, Grands-Vicaires, Provinciaux & Prélats; plus de trente mille Prêtres, quantité de Dames Chanoinesses, parmi lesquelles il y a dix Abbeïes de la première qualité. Plus de vingt-sept mille Religieux & Religieuses de différents Ordres. Entre les Laïques, sont leurs Majestés Impériales; le Doge ou Grand-Duc de Venise, & tout l'illustre Sénat de la République; plus de soixante autres Ducs & Princes; dix mille six cents Comtes, Barons & Gentilshommes, dont plusieurs sont Généraux & Gouverneurs de Places & de Provinces. Un grand nombre d'autres grands Seigneurs, de Dames & Demoiselles d'un rang très-distingué

(*) Ce mot, qui n'est en usage que dans la Confrérie, signifie secourable ou porte-secours.

dans le monde, & une infinité de gens du commun peuple. De sorte que par un effet de l'opération intérieure, & des autres avantages qui se rencontrent dans cette Confédération, elle s'est répandue presque par tout le monde Chrétien, & fait actuellement des progrès si considérables dans la Flandre Françoise & aux environs, que depuis l'an 1742, qu'elle commença à s'y établir, jusqu'à la fin de 1744, il a fallu, pour satisfaire à la dévotion des Peuples, réimprimer quantité de fois le livre de cette Confrérie, dont le nombre des Associés se monte déjà à plus de six cents mille, entre lesquels on voit avec édification quantité de personnes d'une naissance illustre, & qui tiennent un rang des plus distingués dans l'Eglise & dans l'Etat. Le détail en seroit trop long; il suffit de dire que cette pieuse Société s'accroît prodigieusement, de jour en jour, à la gloire de Dieu, à l'honneur de la très-sainte Vierge, & à l'édification du Corps mystique de JESUS-CHRIST.



APPROBATION.

JAi lu un petit Livre qui a pour titre ,
*la sainte Confrérie ou Confédération d'a-
mour de Notre-Dame Auxiliatrice.* Et il m'a
paru très-utile pour le salut des ames. Fait
à Douay, le 11 Août 1743.

DUBOIS, Docteur & Professeur Primaire
de la Faculté de Théologie, Doyen & Cha-
noine de la Collégiale de S. Aimé, Censeur
de Livres, &c.

A U T R E.

J'Ai lu un petit Ouvrage qui porte pour
titre : *la sainte Confrérie ou Confédération
d'amour, &c.*, nouvelle édition, plus corrige
que les précédentes; & je n'y ai rien remar-
qué qui doive en empêcher l'impression.
Fait à Douay, ce 10 Juillet 1743.

A. D'ASSENOY, Régent du Collège de
Saint Vaast, Censeur de Livres.

P R É C I S

DE L'HISTOIRE

DE LA

CONFÉDÉRATION D'AMOUR,

SOUS LE TITRE DE N. D. AUXILIATRICE.

LA confection où se trouva l'Empire
Romain, l'an mil six cent quatre-vingt-
trois, lorsque le Turc vint inopinément avec
une armée formidable, assiéger la Ville de
Vienne en Autriche, occasionna cette fer-
vente dévotion envers N. D. Auxiliatrice.
Un Père Capucin, qui prêchoit alors avec
grand zèle dans l'Eglise Paroissiale de Saint
Pierre à Munich, en Baviere, exhorta tout
le Monde d'une manière fort touchante, à
se mettre sous la protection de Notre-Dame
Auxiliatrice, qui étoit déjà en vénération
dans cette Eglise, & à venir fréquemment
implorer son secours contre les efforts d'un
puissant ennemi, dont il y avoit tout à crain-
dre pour les Etats de la Chrétieneté. Le zèle
du Prédicateur eut bientôt le succès qu'il en

espéroit : on fit des Prières publiques, la dévotion à Notre-Dame Auxiliatrice s'accrut de jour en jour, & devint tellement du goût de tout le monde, qu'après que l'armée Chrétienne eut battu celle des Infidèles, & fait lever le siège de Vienne, qui étoit, pour ainsi dire aux abois, on souhaita de continuer, par maniere d'actions de grâces, la même dévotion à N. D. Auxiliatrice, & d'établir sous sa protection une Confrérie, en mémoire de cette victoire signalée, qui fut visiblement un coup du Ciel.

Le Sérénissime Electeur Maximilien de Baviere, qui avoit commandé une aile de l'armée Chrétienne, pendant que le Roi de Pologne & le Duc de Lorraine commandoient le reste, étant informé de ce qui s'étoit passé dans la Ville capitale de son Electorat, demanda à notre Saint Pere le Pape, Innocent XI, l'érection de cette Confrérie. Sa Sainteté la lui accorda par une Bulle en date du 18 Août 1684, & annexa des Indulgences à la Confrérie. Si bien que le 8 Septembre suivant, pendant que Son Altesse Sérénissime Electorale faisoit le siége de la ville de Bude, on érigea solennellement, par ses ordres, dans l'Eglise paroissiale de Saint Pierre à Munich, cette célèbre Confrérie : à quoi la prise de Bude peut servir d'époque.

C'est depuis ce temps-là que les Confreres de cette Association, unis de cœur dans

l'amour de Jesus & de Marie, s'assemblent à Munich, & offrent les uns pour les autres des Prières & des Sacrifices, implorant avec un saint empressement la miséricorde de Dieu, afin que par les mérites de Jesus-Christ, & de la sainte Vierge, il veuille préserver de tous les maux de l'ame & du corps, ceux & celles qui sont de cette Confrérie ; les favoriser de sa bénédiction spéciale dans toutes leurs actions & entreprises, & leur faire la grace de mourir de la mort des Justes. Tel est le but ou la fin de cette Confrérie.

REGLES DE LA CONFRÉRIE.

Ceux qui sont reçus dans cette Confraternité, doivent, s'ils sont Prêtres, dire une Messe tous les ans, dans laquelle ils recommanderont particulièrement à Dieu, les ames de tous les défunts associés. Cette Messe ne sera pas seulement appliquée en général à tous les Confreres vivants, mais à chacun d'eux en particulier, en la maniere que J. C. s'offrit à son Pere le jour de sa Passion. Ceux qui ne sont point Prêtres, diront un Chapelet les Fêtes de l'Immaculée Conception, de la Nativité, de la Présentation, de l'Annonciation, de la Visitation, de la Purification, & de l'Assomption de la sainte

10
Vierge : ils ajouteront à ce Chapelet, un *Pater* & un *Ave* pour les Confreres défunts, & recommanderont leurs ames à Dieu. Que si quelqu'un avoit manqué de dire son Chapelet les jours ci-dessus marqués, soit par oubli, ou par quelqu'empêchement, il y pourra suppléer un autre jour, ou bien il fera dire une Messe dans l'année pour l'acquies des Prieres qu'il aura omises.

Voilà en quoi consiste l'obligation de cette Confrérie. Il n'y a point d'autres Prieres à réciter duraat toute l'année, & ces devoirs n'obligent même personne sous aucun péché : mais si l'on y manque, on est seulement privé des fruits que l'on en retireroit en s'en acquittant; c'est-à-dire, que si, étant Prêtres, vous ne dites point la Messe prescrite; ou si, étant Laïques, vous ne récitez point vos Chapelets, vous n'avez pas non plus de part aux Messes & aux prieres des autres; c'est pourtant vous priver d'un bien considérable dont vous pourriez profiter à peu de frais.

Pour ce qui regarde l'enrôlement, on avertit le public, que la Confrérie permet à tous Prêtres Associés, de recevoir ceux & celles qui souhaitent de s'y engager, non pas toutefois de leur autorité privée, mais comme agens ou députés de ladite Confrérie, laquelle trouve bon de donner ce pouvoir à chacun desdits Prêtres, afin que cette Dévotion si importante & si utile,

11
fasse plus tôt, & plus facilement, les progrès que l'on desire.

Les parents peuvent aussi enrôler leurs petits enfans dans cette Confrérie; pourvu qu'ils s'obligent de dire pour eux les prieres prescrites, jusqu'à ce que ces enfans soient en état de les dire eux-mêmes: ou bien ils feront célébrer une Messe tous les ans pour chacun d'eux, selon qu'il a été dit ci-devant.

On prie les Prêtres qui admettent quelques personnes dans la Confrérie, de se donner la peine d'en prendre les noms, & de les envoyer à celui de qui ils ont reçu leur billet d'Association; aîn qu'il les fasse tenir au Préfet * de la Confrérie à Munich, en Baviere, pour être insérés dans les Registres de l'Association.

AVANTAGES DE LA CONFRÉRIE.

Tous les Associés s'étant confessés, & s'approchant dignement de la sainte Table, le jour de leur entrée en la Confrérie, gagnent Indulgence pléniere, comme aussi à l'article de la mort. Què s'ils ne le peuvent faire alors, il leur suffira de produire un acte de contrition le plus parfaitement qu'ils

* C'est le Pere Ildefonse de Munich, Capucin, qui est le Préfet de la Confrérie.

pourront, invoquant le Nom de JESUS, de bouche ou de cœur.

Il y a aussi pour eux soixante jours d'Indulgences, autant de fois qu'ils font une œuvre de dévotion ou de charité; comme par exemple, visitant les malades, les prisonniers; accompagnant le Très-Saint Sacrement; logeant les pauvres, assistant aux funérailles, aux Processions, aux Litanies, &c.

Outre le grand nombre de Messes qui se disent annuellement par les Prêtres associés, on en célèbre une solennelle à Munich toutes les Fêtes de la Vierge, à l'autel de N. D. Auxiliatrice, pour tous les Membres de la Confraternité, après quoi on chante solennellement les Litanies: ce qui attire un grand concours de peuple, qui joignent leurs vœux particuliers à toutes ces prières publiques pour les Associés.

De plus, on célèbre chaque année dans la même Église, un Obit solennel & un grand nombre de Messes, le Mercredi d'après la Nativité de Notre-Dame, pour les âmes de tous les Confrères défunts. On vous recommande de dire pour elles un *Pater* & *Ave*, les jours des Fêtes de la sainte Vierge, parce qu'il est fort croyable que Dieu leur fera plus propice ces jours-là qu'en d'autres.

Enfin, l'autel de la Confrérie étant privilégié pour tous les Mercredis de l'année, & pour toute l'Octave des Trépassés, les

Associés peuvent espérer qu'après leur mort, ils seront bientôt délivrés des flammes du Purgatoire.

De tout ce qui vient d'être dit, il est aisé de conclure que cette Confrérie est assurément l'une des plus avantageuses du Christianisme, puisque l'on y dir annuellement plus de quarante mille Messes, & plus de deux millions de Couronnes ou Chapelets pour ceux & celles qui s'y sont fait enregistrer, & cela afin que Dieu les préserve de tout mal spirituel & corporel, qu'il les bénisse dans toutes leurs actions & entreprises, & qu'il les favorise enfin d'une mort heureuse.

Après cela, ne paroît-il pas en quelque sorte impossible, que tant de milliers de personnes implorant le secours de Dieu par un si grand nombre de prières & de Sacrifices, & pour de si justes fins, elles ne soient pas favorablement écoutées? Quand même il se trouveroit quelqu'un dans cette Confédération, qui après avoir mené une vie peu chrétienne, méritât de la terminer en mauvais état, on auroit encore lieu d'espérer que Dieu, dont la miséricorde est sans bornes, touché par tant de prières & de sacrifices, qui tous les jours lui sont offerts en l'honneur de Jesus-Christ & de sa sainte Mere, inspireroit à ce pécheur des sentiments d'une vraie contrition avant sa dernière heure, & que par ce moyen, il le préserveroit de la damnation éternelle?

14

Cette Confrérie étant donc l'une des plus avantageuses & des plus salutaires à tous égards, on prie très-humblement Messieurs les Ecclésiastiques, & sur-tout les Pasteurs des ames, de contribuer, autant qu'il leur sera possible, à l'accroissement de cette Dévotion.

PRIERES

Conformes à l'esprit de l'Association.

ORAISON

Qu'on doit adresser à la Sainte Vierge, le jour qu'on entre dans la Confédération d'amour.

GLORIEUSE Vierge Marie, Reine du Ciel & de la terre, moi M. très-chétive créature, qui après Jesus-Christ votre cher Fils, ai mis en vous toute ma confiance, je me prosterne humblement à vos pieds, comme le dernier de vos serviteurs, pour me consacrer entierement & irrévocablement à votre service dans cette pieuse Confrérie érigée sous votre protection, & je vous promets (sans toutefois m'y obliger

par vœu) qu'au jour de votre *Immaculée Conception, Nativité, Présentation, Annonciation, Visitation, Purification & Assomption,* (ou dans un autre temps, si je ne le puis alors) je réciterai le Chapelet en votre honneur, avec le plus de dévotion qu'il me sera possible, pour tous les Associés ; afin que par les mérites infinis de Jesus-Christ votre cher Fils, & par votre toute-puissante intercession, Dieu les préserve de tout mal spirituel & corporel durant cette vie, qu'il les bénisse dans toutes leurs actions, & qu'il leur fasse enfin la grace de mourir de la mort des justes.

Comme c'est le desir de vous plaire qui me porte à embrasser cette Dévotion, & à m'engager pour toujours dans cette vénérable Confrérie, je vous supplie très-humblement, Vierge Sainte, de vouloir bien me recevoir au nombre de vos clients, & de me lier avec vous du lien indissoluble d'un amour éternel.

O Glorieuse Vierge, daignez me regarder du haut de votre Trône, de cet œil favorable, qui est toujours ouvert sur ceux & celles qui sont dévoués à votre service. Prenez, je vous prie, possession de mon cœur, qui est disposé à vous aimer véritablement, sincèrement & éternellement. Et comme je fais aujourd'hui écrire mon nom dans le livre de la Confédération de votre amour, écrivez-le pareillement dans votre cœur

maternel, & priez votre Fils qu'il lui plaise de le mettre au nombre de ceux qui sont écrits dans le livre de la vie éternelle. Ainsi soit-il.

ORAI SON

A NOTRE-DAME AUXILIATRICE,

Que l'on doit réciter les jours de ses Fêtes, avant que de dire le Chapelet pour les Associés.

O Sacrée Vierge Marie, très-digne de gloire & de louange, je vous offre, par mon Saint Ange Gardien, un très-humble salut, & je viens en ce jour consacré à votre honneur, vous rendre le culte & la vénération que je vous dois. Que je suis aise que la vie m'ait été prolongée jusqu'à présent, pour pouvoir vous servir & vous rendre quelque honneur par le récit du Chapelet de la Confédération de votre saint amour. C'est dans cette vue, Vierge sainte, que je vais le commencer, desirant de le réciter tout entier, avec tant d'attention que vous en puissiez ressentir un accroissement de joie dans le ciel. Que ne puis-je, en le récitant, vous dire; *Ave, Maria*, avec autant de révérence que l'Archange Gabriel le prononça, lorsqu'humblement prosterné à vos pieds, dans la plus respectueuse contenance, il vous dit: *Je vous*

salue, pleine de grace, le Seigneur est avec vous: Vous êtes bénie entre toutes les femmes. Je voudrois aussi pouvoir réciter cet Ave Maria avec les mêmes sentiments qu'avoit sainte Elisabeth, lorsque le cœur tout embrasé d'amour, & ravi de joie, elle s'écria: Vous êtes bénie entre toutes les femmes, & le fruit de vos entrailles est béni. Je veux enfin réciter ce Chapelet avec tant d'ardeur & de dévotion que tous vos vrais dévots l'ont jamais récité, & qu'ils ont imploré ou implorent actuellement la faveur de votre protection, disant: Sainte Marie Mere de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant & à l'heure de notre mort.

Au reste, Vierge sainte, mon intention est d'appliquer le fruit de cette Prière à tous les membres de la Confraternité de votre saint Amour, lesquels, par l'oblation du saint Sacrifice de la Messe, ou par le récit de votre Couronne, tâchent de s'acquitter de leurs devoirs, & cela, afin qu'eux & nous soyons préservés de tous les maux de l'ame & du corps; que le Seigneur nous bénisse dans toutes nos actions durant cette vie, & qu'après la mort nous parvenions à la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Il faut ici commencer son Chapelet, en disant d'abord: Au nom de JESUS & de MARIE. Le Chapelet fini, vous direz la Priere suivante.

O R A I S O N .

Reine du Ciel & de la Terre, incomparable Mere de mon Dieu, agréez, je vous prie, ce Chapelet que je viens de réciter, & qui a été composé en votre honneur. Je l'offre avec tous ceux qui vous seront offerts aujourd'hui dans toute l'étendue de notre Confédération. Ne refusez pas ce petit présent, je vous en conjure; mais écoutez favorablement les prières de vos serviteurs & servantes. Il y a présentement plusieurs milliers de personnes de notre Confrérie qui implorent avec humilité votre puissant secours, disant & répétant: *Sainte Marie, Mere de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant & à l'heure de notre mort.* Exaucez, s'il vous plaît, Divine Marie, ces prières & ces vœux si multipliés de vos humbles clients, & nous obtenez de Dieu, par les mérites de Jesus-Christ, & par les vôtres, la grace d'être préservés de tout mal, d'être bénis dans toutes nos actions & entreprises durant cette vie, & d'être consolés & assistés d'une manière spéciale à l'heure de notre mort. Ah! ne permettez point qu'aucun de notre Confédération termine sa vie par une mauvaise mort; mais faites qu'en considération du Saint Sacrifice de la Messe, qui est si souvent offert en votre honneur pendant le

cours d'une année, & de tant de milliers de Chapelets que vous récitez les Associés aux jours de vos Fêtes, tous vos clients aient à cœur leur salut éternel, & impétrez-nous à tous une heureuse sortie de ce monde, quand il plaira à Dieu de nous en retirer.

Je vous recommande aussi, Vierge sainte, les âmes de tous nos défunts Associés, en particulier de ceux qui sont décédés cette année; afin qu'en vertu de la douloureuse Passion de Jesus-Christ, & de votre puissante intercession, elles soient délivrées de tous leurs tourments, & reçues à la vie éternelle. Et pour obtenir plus efficacement la fin de ma prière, je vais réciter pour elle l'Oraison Dominicale, & la Salutation Angélique.

Pater noster, Ave, Maria.

P R O T E S T A T I O N D' A M O U R ,

Que l'on doit faire à Notre-Dame tous les jours de ses Fêtes.

TRÈS-charitable Vierge & Mere, je vous salue, & je me réjouis de l'honneur que l'on s'efforce de vous rendre aujourd'hui dans tout le monde chrétien. Je désire renouveler en ce jour de votre Fête, l'o-

béissance filiale que j'ai vouée à votre cher Fils & à vous : de même que la ferme confiance que j'ai mise en sa bonté & en votre protection : & nonobstant mon indignité, j'ose unir mon cœur avec le votre par un nouveau & indissoluble lien d'amour. Vous savez, ô Vierge sainte, que je ne me suis engagé dans votre Confrérie, qu'à dessein de vous servir fidelement pendant tout le cours de ma vie, & de m'embraser toujours de plus en plus du feu sacré de votre divin Amour. C'est pour cela qu'en ce jour consacré en votre honneur, je renouvelle le ferme propos que j'ai fait de vous servir, & que derechef je me mets humblement sous votre puissante protection. Il ne m'est pas possible d'exprimer la joie que je ressens d'être fait membre de cette Confraternité, où tout me porte à espérer avec une humble confiance, que par les graces qui y sont attachées, j'obtiendrai en ce monde tous les secours dont j'aurai besoin, & la vie éternelle en l'autre.

Où, quelque grand pécheur que je sois, & quoique par mes infidélités, j'aie mille fois mérité l'enfer, j'ose néanmoins espérer qu'en vue de tant de milliers de Messes & de ce nombre innombrable de Chapelets qui se disent annuellement pour moi, je serai préservé de la mort des impies, & de la damnation éternelle. Je les offre, Vierge sainte, ces Prières & ces Messes, à votre

Fils en votre honneur, pour moi en particulier, & je désire d'en retirer autant de fruit que si moi-même je les disois. Je me recommande vivant & mourant aux mérites de ces Prières & de ces Sacrifices, avec une ferme confiance que vous ne les mépriserez pas. Oui, j'espère que par tous ces suffrages que vous adressent si fréquemment pour mon salut, tous les membres de notre Confraternité, parmi lesquels il y a sans doute quantité de saintes ames, j'obtiendrai la grace d'une heureuse mort qui me conduira à la vie éternelle.

Ne souffrez donc point, aimable Mere de mon doux Jesus, que je sois frustré de mes espérances; mais faites que par vos mérites & par l'entremise de notre Confédération, je sois préservé de tout mal en cette vie & en l'autre. Ainsi soit-il.

PRIERE JOURNALIERE,

D'un Associé à N. - D. Auxiliatrice.

MA très-fidelle Mere, je viens à vous pour ratifier la consécration que je vous ai faite de ma chétive personne en la Confédération de votre saint Amour, & pour vous demander avec une profonde humi-

liné, la continuation de votre favorable assistance. Divine Marie, étendez sur moi & sur tous mes Confreres, le manteau de votre protection, & mettez-nous à couvert des traits de la colere de Dieu, dont nous sommes justement menacés. Et comme la poule protège ses petits sous ses ailes pour les préserver des oiseaux de proie, de même couvrez-nous sous les ailes de votre tendresse maternelle, afin que le démon n'ait aucune prise sur nous pour nous dévorer : mais sur-tout prenez ma pauvre ame en votre sauve-garde spéciale; car étant souillée de péchés très-énormes, elle a lieu de craindre les peines de l'enfer, si elle n'est puissamment secourue. Aidez-là donc, ô Vierge sainte, afin qu'étant délivrée de ce danger, elle puisse éternellement chanter vos louanges avec les bienheureux dans le Paradis. Ainsi soit il.

ACTE DE FILIATION,

Par lequel on prend la Sainte Vierge pour Mere.

Afin que cet Acte soit plus efficace, il faut premierement adresser la priere à Jésus-Christ, en cette sorte :

MOn Seigneur Jésus-Christ, vrai Dieu & vrai Homme, Fils unique de Dieu

& de la sainte Vierge; je vous adore comme mon souverain Créateur, mon Rédempteur, mon premier principe & ma dernière fin; je vous conjure par tout ce que vous avez enauré pour mon salut, & en vue de la part que votre sainte Mere y a prise, de vouloir renouveler en ma faveur ce Testament mystérieux que vous fites sur l'arbre de la Croix, lorsque vous donnâtes à saint Jean la qualité de Fils de Marie, & de dire encore une fois pour moi à votre aimable Mere : *Femme, voilà votre Fils*; de me donner entierement à elle sous cette qualité, & de me faire la grace de lui appartenir absolument comme son fils, de la maniere la plus parfaite qu'il est possible, & de l'avoir éternellement pour Mere. Et vous, Vierge sainte, Mere de grace & de miséricorde, au nom & pour l'amour de votre adorable Fils, & par le souvenir de tout ce qui se passa sur le Calvaire, agréez, s'il vous plaît, mon offrande; ratifiez dans le Ciel l'acte par lequel je me consacre à vous sur la terre, pour participer à votre bonheur pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il.

Après cette priere, vous prononcerez dévotement l'acte de votre filiation qui suit.

Au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

TRès-sainte Vierge, Mere de mon Dieu, Mere de miséricorde, ma toute-puiss-

sainte Avocate & unique espérance, après votre adorable Fils : moi pauvre pécheur & le plus indigne de vos serviteurs ; humblement prosterné devant le Trône de la gloire de Dieu & de la vôtre ; fortifié du souvenir de ces mystérieuses paroles que Jésus mourant vous adressa du haut de la Croix, pour vous déclarer Mere des fideles en la personne de saint Jean, disant : *Femme, voilà votre Fils* ; animé d'un véritable desir de vivre éternellement sous les loix de votre dépendance, & me confiant en vos ineffables bontés, je vous supplie de vouloir me recevoir au nombre de vos enfants, de me prendre en cette qualité sous votre protection, & de me servir de Mere durant cette vie & pendant l'éternité. C'est en présence des adorables Personnes de la très-sainte Trinité, & à la face de toute la Cour céleste, que je vous choisis aujourd'hui pour ma mere, & que, sous votre bon plaisir, j'ose me déclarer votre fils, & prendre à jamais cette qualité dont je suis indigne, mais qui m'est plus chere que la vie. Et pour mieux satisfaire au desir que Dieu m'inspire de vous appartenir plus étroitement, & pour me rendre, par votre entremise, plus agréable à la divine Majesté, je vous fais, autant qu'il m'est possible, une consécration entiere & irrévocable de mon corps, de mon ame, de toutes les bonnes penées, paroles & actions de ma

vie ;

vie ; en un mor, de tout ce qui dépend de moi, & je vous en déclare, autant que je le puis, la Maitresse, en vertu de cet acte, dont je prétends qu'aucune clause ne puisse jamais être révoquée. Je vous supplie, très-glorieuse Vierge, par cet amour incompréhensible, qui est entre Jésus & vous, & par toutes les tendresses que le souvenir de la Passion nous donne pour les pauvres pécheurs, de recevoir mon Acte, d'agréer la confiance avec laquelle je me jette entre vos bras, de m'accorder la grace de votre protection maternelle, tous les jours de ma vie, & particulièrement à l'heure de ma mort, & de faire qu'en tout & partout la volonté de Dieu & la vôtre s'accomplissent parfaitement en moi. Ainsi soit-il.

Fait ce ~~25~~ ~~11~~ de ~~1789~~ 1789
mil

Après avoir fait cet Acte, vous le signerez de votre main, ou on signera en votre nom, & vous vous considérerez toute votre vie, comme une personne spécialement consacrée à la sainte Vierge, qui avez l'honneur de l'avoir pour Mere, & d'être du nombre de ses enfans.

Vous célébrerez cette Filiation chaque année, le Vendredi qui precede immédiatement la Semaine-Sainte : lequel est particulièrement destiné à la mémoire des douleurs de la Mere de Dieu ; &, si cela se peut, vous

communiquerez ce jour-la, aussi bien que toutes les Fêtes de la Sainte Vierge; il seroit même bon de renouveler alors votre Aâe de Filiation.

Souvenez-vous de dire cinq Ave Maria les jours suivans.

Le 8 Décembre, jour de l'immaculée Conception.

Le 2 Février, jour de la Purification.

Le 25 Mars, jour de l'Annonciation.

Le Vendredi de la Semaine de la Passion, duquel on célèbre la fête de la Compassion de la sainte Vierge.

Le 2 Juillet, jour de la Visitation.

Le 15 Août, jour de l'Assomption.

Le 8 Septembre, jour de la Nativité.

Le 21 Novembre, jour de la Présentation.

LES LITANIES

DU SAINT NOM DE JESUS.

Seigneur, ayez pitié de nous.
 Jésus-Christ, ayez pitié de nous.
 Seigneur, ayez pitié de nous.
 Jésus, écoutez-nous.
 Jésus, exaucez-nous.
 Pere céleste qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.
 Fils Rédempteur du monde, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Esprit-Saint, qui êtes Dieu,
 Trinité sainte, qui êtes un seul Dieu,
 Jésus Fils de Dieu vivant,
 Jésus splendeur du Pere,
 Jésus pureté de la lumière éternelle,
 Jésus Roi de gloire,
 Jésus soleil de justice,
 Jésus Fils de la Vierge Marie,
 Jésus aimable,
 Jésus admirable,
 Jésus Dieu fort,
 Jésus pere du siècle à venir,
 Jésus Ange du Grand-Conseil,
 Jésus très-puissant,
 Jésus très-patient,
 Jésus très-obéissant,
 Jésus doux & humble de cœur,
 Jésus amateur de la chasteté,
 Jésus objet de notre amour,
 Jésus Dieu de paix,
 Jésus auteur de la vie,
 Jésus l'exemplaire des vertus,
 Jésus zéléateur des ames,
 Jésus notre Dieu,
 Jésus notre refuge,
 Jésus Pere des pauvres,
 Jésus trésor des fideles,
 Jésus bon Pasteur,
 Jésus vraie lumière,
 Jésus sagesse éternelle,
 Jésus bonté infinie,

Ayez pitié de nous.

Ayez pitié de nous.

Jésus notre voie & notre vie,
Jésus la joie des Anges,
Jésus Roi des Patriarches,
Jésus qui avez inspiré les Prophètes,
Jésus maître des Apôtres,
Jésus Docteur des Evangélistes,
Jésus la force des Martyrs,
Jésus la lumière des Confesseurs,
Jésus la pureté des Vierges,
Jésus la couronne de tous les Saints,
Soyez-nous favorable, Jésus, pardonnez-nous.

Soyez-nous propice, Jésus exaucez-nous.
De tout péché, délivrez-nous, Jésus.
De votre colere,
Des embûches du diable,
De l'esprit de fornication,
De la mort éternelle,
Du mépris, de vos divines inspirations,
Par le mystere de votre sainte Incarnation,
Par votre Nativité,
Par votre Enfance,
Par votre vie toute divine,
Par vos travaux,
Par votre Agonie & votre Passion,
Par votre Croix & votre abandonnement,
Par vos langueurs,
Par votre mort & votre sépulture,
Par votre résurrection,
Par votre Ascension,
Par vos joies,
Par votre gloire, délivrez-nous, Jésus.

Ayez pitié de nous.

Délivrez-nous, Jésus.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Jésus.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Jésus.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous, Jésus.
Jésus, écoutez-nous.
Jésus, exaucez-nous.

ORAI SON.

Seigneur Jésus-Christ, qui avez dit :
Demandez & vous recevrez, cherchez
& vous trouverez, frappez à la porte & on
vous ouvrira : nous vous prions de nous
inspirer un ardent amour pour vous, afin
que nous vous aimions de tout notre cœur
& que nous vous donnions des marques de
cet amour par nos paroles & par nos œu-
vres, & que nous ne cessions jamais de
vous louer. Ainsi soit-il.

LES LITANIES

DE LA SAINTE VIERGE.

Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, ayez pitié de nous.
Seigneur, ayez pitié de nous.
Jésus-Christ, écoutez-nous.
Jésus-Christ, exaucez-nous.

30

Pere céleste, qui êtes Dieu,
Fils Rédempteur du monde, qui êtes Dieu,
Esprit-Saint, qui êtes Dieu,
Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu,
ayez pitié de nous.
Sainte Marie, priez pour nous,
Sainte Mere de Dieu,
Sainte Vierge des Vierges,
Mere de Jésus-Christ,
Mere de l'Auteur de la grace,
Mere très-pure,
Mere très-chaste,
Mere d'une pureté inviolable,
Mere sans tache,
Mere toute aimable,
Mere toute admirable,
Mere de notre Créateur,
Mere de notre Sauveur,
Vierge très-prudente,
Vierge digne de tout honneur,
Vierge digne de toute louange,
Vierge très-puissante,
Vierge pleine de bonté & de clémence,
Vierge toute fidelle à Dieu,
Vous qui êtes un modele de sainteté,
Vous qui avez servi de trône à la sa-
gesse,
Vous qui êtes la cause de notre joie,
Vous qui êtes un vaisseau d'élection,
orné de toutes les graces du Saint-
Esprit,
Vous qui êtes le plus beau de ces vaisseaux

Priez pour nous.

de miséricorde que Dieu a préparés
pour sa gloire,
Vous qui êtes un vase précieux où Dieu
a versé la plus tendre piété,
Vous qui êtes la rose mystérieuse qui
avez rempli le monde de l'odeur de
votre sainteté,
Vous qui êtes la Tour de David inaccessi-
ble à tous les ennemis,
Vous qui êtes la Tour d'ivoire, dont la
pureté est inviolable,
Vous qui êtes le Temple du vrai Salomon,
tout brillant de l'or de la charité,
Vous qui êtes l'arche de la nouvelle
alliance,
Vous qui êtes la porte du Ciel par la-
quelle le Seigneur est venu à nous.
Vous qui êtes l'Etoile du matin, & qui
nous avez annoncé la venue du Soleil
de la grace,
Vous qui êtes le soutien des foibles & le
salut des malades,
Doux refuge des pécheurs, & leur
avocat auprès de Dieu,
Vous qui êtes la Consolatrice des affligés,
Vous qui êtes le secours des Chrétiens,
Reine des Anges,
Reine des Patriarches,
Reine des Prophetes,
Reine des Apôtres,
Reine des Martyrs,
Reine des Confesseurs,

Priez pour nous.

Priez pour nous.

Reine des Vierges, priez pour nous.
Reine de tous les Saints, priez pour nous.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés
du monde, pardonnez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés
du monde, exaucez-nous, Seigneur.
Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du
monde, faites-nous miséricorde.
Seigneur, écoutez-nous.
Seigneur, exaucez-nous.

O R A I S O N.

Seigneur notre Dieu, qui avez bien voulu
reposer dans le sein d'une Vierge votre
très-sainte Mere, accordez-nous par son
intercession, la grace d'éviter pendant la
nuit les embûches de notre ennemi, soyez
vous-même la sûreté de notre repos, &
faites-nous trouver en vous un asyle où
nous soyons à couvert de toute insulte, ô
vous qui vivez & réglez dans tous les
siècles des siècles.

Seigneur, qui appelez tous les hommes
à la grace du salut, répandez votre béné-
diction sur votre Eglise & sur tous les Fi-
deles qui la composent. C'est votre Provi-
dence, ô mon Dieu! qui les a placés dans
les différents états où ils se trouvent ;
donnez-leur les secours dont ils ont besoin
pour s'y sanctifier, & faites que dans toutes

leurs actions, ils n'aient d'autre vue que
celle de votre gloire & de leur salut. Ainsi
soit-il.



INDULGENCES

*ACCORDÉES à ceux qui prononceront pieu-
sément, dévotement, & de cœur, les Actes
des vertus Théologiques, de Foi, d'Espé-
rance & de Charité.*

Notre saint Pere le Pape BENOIST
XIV, observant combien sont utiles
& même nécessaire au salut éternel, les
actes des vertus Théologiques, de Foi, d'Es-
pérance & de Charité, afin d'exciter tous
les fideles Chrétiens de l'un & de l'autre
sexe à l'exercice de ces mêmes Actes ;
après avoir pris avis de la sacrée Congrè-
gation proposée aux Indulgences & aux
Saintes Reliques, a benignement confirmé
les Indulgences accordées pour les trois
Actes susdits par Benoît XIII, de sainte
mémoire, le 15 Janvier de l'année 1718,
à savoir : 1. Une Indulgence pléniere,
avec la faculté de l'appliquer aux ames des
Fideles défunts, laquelle peut se gagner une
fois chaque mois, par ceux qui pendant le



mois auront produit tous les jours lesdits Actes pieusement, dévotement & de cœur, pourvu qu'au jour où ils voudront la gagner; dont le choix leur est libre, étant vraiment pénitents, s'étant confessés & ayant reçu la Sainte Communion, ils prient comme ils convient pour la concorde entre les Princes Chrétiens, l'Extirpation des Hérésies, & l'Exaltation de notre Mere la sainte Eglise. 2. Une autre Indulgence, pareillement plénier, à l'article de la mort. 3. Mais pour engager les Brebis qui lui sont confiées, à réitérer-souvent les Actes ci-dessus énoncés, S. S. a libéralement étendu à chaque réitération desdits Actes, l'Indulgence de sept années, & d'autant de quarantaines, applicables, si l'on veut, aux ames des Défunts, que son prédécesseur n'avoit accordée que pour une fois chaque jour. De plus, Sa Sainteté a déclaré que les susdites Indulgences ne seroient point du tout attachées à la prononciation de certains mots déterminés, & qu'ainsi chacun, en produisant lesdits Actes, pourroit se servir de telle Formule qu'il lui plairoit, pourvu que les motifs propres de chacune des Vertus Théologiques y soient exprimés. Donné le 28 Janvier 1776.

Signé, F. Cardinal PORTO-CARRERO;
Président de la sacrée Congrégation des

Indulgences. † Le lieu du Sceau. A. E. VICECOMTI, Secrétaire de la sacrée Congrégation.

Nous permettons de publier dans l'Eglise de Saint Nicaise de Rouen, les Indulgences ci-dessus.

A Rouen, ce 30 Mars 1757.

Signé, ESMANGARD, Vicaire Gén.

Ade de Foi.

MOn Dieu, je crois très-fermement tout ce que croit & enseigne la sainte Eglise, parce que c'est vous, ô mon Dieu, qui l'avez dit, & que vous êtes la vérité même, qui ne pouvez ni vous tromper, ni nous tromper.

Ade d'Espérance.

MOn Dieu, j'espere de votre bonté & de votre miséricorde, par les mérites de Jésus-Christ mon Sauveur, la vie éternelle, & les graces nécessaires pour y parvenir; parce que vous êtes fidele en vos promesses, & que vos miséricordes sont infinies.

Ade de Charité.

MOn Dieu, je vous aime de tout mon cœur, par-dessus toutes les créatures, parce-que vous êtes infiniment bon, & j'aime mon prochain comme moi-même, pour l'amour de vous.

DIEU SEUL, DIEU SEUL, DIEU SEUL.



F I N.